

REUNION DU LUNDI 17 JUILLET 2017

Le conseil municipal légalement convoqué s'est réuni ce jour, à 20h 30min, sous la présidence de Gérard ARNOUITS, Maire.

Présents : Luc NOLET. Olivier SAVARY. Maurice BARBE. Philippe SODOYER. (adjoints). Florence CHAMON. Bruno DI BLAS. Thierry CORBERON. Denis LOROT. Xavier RATTE. Damien GAUTHIER. François TURCIN. Danièle BROUIN. Lénia HOUEL (conseillers municipaux).

Absent excusé : X.DUCHET (pouvoir D.BROUIN).

Secrétaire de séance : Lénia HOUEL.

Rue de Picardie

L'entreprise CESCHIN lors de la démolition du pont a détruit des réseaux qui étaient coulés dans du béton. Ont été endommagés : l'éclairage public, l'électricité, la haute tension, le téléphone, etc. Tous les réseaux sont à repasser mais l'entreprise CESCHIN n'est pas habilitée pour certains réseaux, d'où le retard sur ce chantier (un rendez-vous est programmé avec Engie demain à 9h 30mn sur place).

Questions et Informations diverses

Transport scolaire – Depuis 2013, le transport scolaire est payant et nous avons pris la décision de rembourser aux familles le prix payé au Conseil Départemental, tant pour les maternelles et primaires que pour le collège de Chablis. Un débat s'instaure.

Les élus maintiennent le remboursement des cartes de transport en direction du collège de Chablis. La date butoir pour le remboursement des cartes est fixée au 31 octobre avec présentation d'un justificatif de paiement.

Groupe scolaire – La température était élevée dans les classes en mai-juin. Des brasseurs d'air ont été achetés. Certains parents souhaitent l'installation d'une climatisation. Dans les classes ces installations sont déconseillées.

Des arbres pourraient être plantés à l'automne, entre le bâtiment et la rue des coteaux fleuris.

Des films devront être posés sur les vitres afin d'empêcher la vue. Il semble que certains filtres stoppent la chaleur à 45% mais on ignore si ce sont des filtres occultant.

Pour information, le poste de direction sera occupé par Mme Huraux à la rentrée.

Horaires d'école : une circulaire du Préfet datée du 16 juin demandant une réponse avant le 20 juin pour savoir si l'on restait à la semaine de 4,5 jours ou si l'on souhaitait dès rentrée revenir à la semaine de 4 jours. Les enseignants ont été consultés et la moitié est pour la semaine de 4 jours et l'autre moitié pour rester à 4,5 jours. Revenir à la semaine de 4 jours entraînerait le licenciement de 2 salariées.

Face au peu de temps laissé pour répondre, le SIVOS a opté pour le statu quo, soit 4,5 jours.

Sujet à débattre avec les enseignants et les parents, pour la rentrée scolaire 2018-2019.

Les NAP seront organisées le mardi après-midi pour les CP.CE et CM et le vendredi après-midi pour les maternelles.

Protection des abords de l'école, rue des écoles et rue des coteaux fleuris – des barrières ont été commandées à installer sur les trottoirs côté école et des bornes pour les trottoirs en face de l'école.

Commission environnement – comme convenu les membres de la commission ont fait le tour du village afin de sélectionner différentes propriétés pour le concours des maisons fleuries.

Maison avec jardin

8 rue de la Margotte – Joël SANGLEBOEUF

10 rue du Docteur Hess – Michel FANTIN

8 rue des Coteaux Fleuris – Jean-Pierre POULLET

98 Grande rue – Michel SAUVAGEOT

Façade et rue

2 B rue Chantepinot – José VIEIRA RODRIGUES

70 Grande rue – Stéphane SOWINSKI

Concours départemental : seront proposées les propriétés : SANGLEBOEUF et VIEIRA RODRIGUES.

La visite s'étant déroulée sous une pluie abondante, il serait souhaitable de revoir l'ensemble de la sélection par un après-midi ensoleillé.

CCCVT – le président a pris un arrêté dans lequel il est stipulé qu'il s'oppose aux transferts des pouvoirs de police spéciale des Maires des communes à l'exception de ceux relatifs à l'assainissement et à la collecte des déchets ménagers.

Fonds National de Péréquation Intercommunal des Communes (FNPIC) – C'est un fonds de solidarité entre les communes et les intercommunalités. A ce titre, chaque année, une somme est prélevée sur notre budget et une somme nous est reversée. Pour 2017, nous aurions dû être prélevés de 5 571€ et percevoir 5 038€ soit un différentiel de 533€. Suite à la fusion de nos communautés, les communes du Chablisien ont vu leur prélèvement baisser alors que celles du Vermentonnais ont augmenté. Nous avons opté pour un partage plus équitable. Nous aurons donc un prélèvement de 7 442€ et un reversement de 5 038€ soit un différentiel de 2 404€. Il était de 17 169€ en 2016.

Budget primitif – il avait été inscrit une somme de 10 000€ au titre du fonds départemental de péréquation de la taxe additionnelle aux droits de mutation, en fait il nous sera reversé une somme de 25 316.87€.

Evaluation des risques professionnels – dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'actions 2014-2017 il nous a été alloué une subvention d'un montant de 616€.

Course cycliste – elle se déroulera le dimanche 3 septembre à partir de 9h. La commune offrira un vin d'honneur vers 17h 30mn. Les bénévoles de l'an passé seront de nouveau sollicités.

Fontaine – la visite périodique a été faite le 21 juin, aucun incident n'a été signalé.

Panneaux – la société Giromédias a procédé au nettoyage des panneaux signalétique, le 11 mai dernier.

Subventions – le SSIADPA et l'association des conjoints survivants remercient la municipalité pour l'aide allouée à leurs associations.

Seuil de perception – il passe à 15€.

Questions des élus

- François TURCIN signale que le panneau « Serein » côté Villy a disparu et que la priorité à droite de la rue Gaston Houssier sur la départementale est dangereuse.
 - Philippe SODOYER signale qu'un véhicule a été volé dans la rue Notre Dame.

Séance levée à 22h 45mn.